



Mon enfant arrive pour la **1ère fois...**

... à l'école de Bormes, je l'inscris pour le mois de septembre **2024**

Avant de commencer la démarche, assurez-vous d'avoir préparé tous vos justificatifs !

→ vos justificatifs doivent être sauvegardés sur votre ordinateur **ou**

→ dans le "coffre fort" de votre portail – vous seul y avez accès !!!



1 - Préparer au format ***.pdf** ou ***.jpeg** les justificatifs suivants :

- 1 justificatif de domicile – de 3 mois (*électricité, eau ou téléphone fixe*)
- Livret de famille (*dans le cas où vous ne seriez pas en possession du livret, fournir l'acte de naissance de l'enfant*)
 - ☞ Jugement de divorce / séparation
- Attestation d'assurance (*responsabilité civile ET individuelle accident*)
- Carnet de santé (*pages des vaccins*)
 - ☞ Certificat médical : Contre indication vaccination
 - ☞ Certificat médical : Allergies, autres...

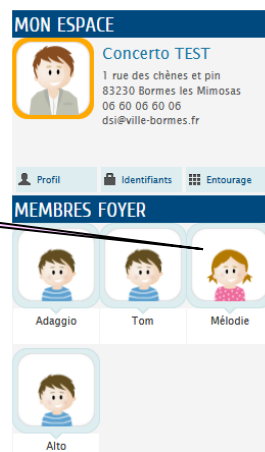
ATTENTION ! ⇒ le P.A.I. doit être signalé avant fin juin 2024 auprès de la direction de l'école !

- Fournir le certificat de radiation du dernier établissement scolaire fréquenté

2 – Commencer la procédure d'inscription à l'école pour la rentrée 2024 – 2025

Sélectionner l'enfant que vous voulez inscrire

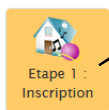
1



Mélodie TEST

2

MA FAMILLE



Etape 1 :
Inscription

3

Etape 1 : Inscription

- INSCRIPTION MERCREDI ALSH 2023/2024
- INSCRIPTION VACANCES DE PRINTEMPS 2024
- PREMIERE INSCRIPTION SCOLAIRE ELEMENTAIRE 2024/2025
- PREMIERE INSCRIPTION SCOLAIRE MATERNELLE 2024/2025

Sélectionner le type : 😊 première-inscription :

SI votre enfant arrive à l'école de Bormes

Suivre les indications, répondre aux questions, ajouter les pièces jointes et les pièces supplémentaires que vous jugerez utiles !

Vous pouvez déposer ci-dessous tout document que vous jugerez nécessaire :



réponse obligatoire



Autre



ex. : jugement, second livret de famille...



NOUS AVONS BIEN ENREGISTRÉ VOTRE DEMANDE

11 avr. 2024	14:03		DEMANDE N° 18184 ENFANCE Alto	INSCRIPTION SCOLAIRE MATERNELLE 2024/2025		En cours d'instruction	
--------------------	-------	--	-------------------------------------	---	--	------------------------	--

Votre demande va être transmise au service concerné et vous serez tenu informé par Courriel (dsi@ville-bormes.fr) de l'avancement de son instruction.
Vous retrouverez toutes les informations concernant votre demande à cette adresse : [cliquez ici](#)

Vous pouvez consulter l'état d'avancement de votre demande, dans :

MON TABLEAU DE BORD



Dernières demandes	Mon compte	Pièces justificatives	Mes actualités	Coordonnées	Edition de documents
--------------------	------------	-----------------------	----------------	-------------	----------------------

DERNIÈRES DEMANDES EFFECTUÉES

[VOIR TOUTES MES DEMANDES](#)

11 avr. 2024	14:03		DEMANDE N° 18184 ENFANCE Alto	RÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE MATERNELLE 2024/2025		En cours d'instruction	
--------------------	-------	--	-------------------------------------	--	--	------------------------	--

SUIVI DE LA DEMANDE N° 18184



11 avr. 2024	14:03		DEMANDE N° 18184 ENFANCE Alto	RÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE MATERNELLE 2024/2025		En cours d'instruction
--------------------	-------	--	-------------------------------------	--	--	------------------------

Le demandeur	INSCRIT
La demande	<i>Inscrit</i> Alto
Historique	DATES D'INSCRIPTION Du Lundi 2 septembre 2024 au Lundi 7 juillet 2025
Echanges	ETABLISSEMENT DE VOTRE ENFANT Ecole Maternelle Françoise HEMERIC - Maternelle
Pièces jointes	<i>Autorise la commune à accéder au site « CAF Partenaire » pour consultation et mise à jour de votre quotient familial et l'allocation AEEH</i> Concerto TEST : Autorisation
	<i>Numéro allocataire CAF</i> iofky
	<i>Numéro allocataire MSA</i> kuf
	<i>Autorise mon enfant à participer aux différentes activités et sorties proposées dans le cadre des accueils dont celles nécessitant un transport</i> Interdiction
	<i>Autorise la commune expressément et sans contrepartie, à prendre des photos ou à filmer mon enfant au cours des activités scolaires et extra-scolaires, durant la période scolaire</i> Autorisation